

L'Inf 3

www.fontenayvendee.fr

**PAYS DE FONTENAY-
VENDÉE** - JANVIER 2018

Ma Communauté de communes



p.8
Centre Aquatique Océanide
Une offre familiale élargie

p.3
Plan pluriannuel
d'investissement
Les actions prioritaires



p.7
Education routière : Tous
acteurs de notre sécurité



p.8
Cinéma Le Renaissance
Un équipement communautaire



**Pays de
Fontenay-
Vendée**

AUCHAY-SUR- VENDÉE • BOURNEAU • DOIX LÈS FONTAINES • FONTENAY-LE-COMTE • FOUSSAIS-PAYRÉ • LE LANGON • LE POIRÉ-SUR-VELLUIRE • L'HERMENAULT • LONGÈVES
L'ORBRIE • MARSAIS-SAINTE-RADEGONDE • MOUZEUIL-SAINTE-MARTIN • MERVENT • MONTREUIL • PETOSSE • PISSOTTE • POUILLÉ • SAINT-CYR-DES-GÂTS
SAINT-LAURENT-DE-LA-SALLE • SAINT-MARTIN-DES-FONTAINES • SAINT-MARTIN-DE-FRAIGNEAU • SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ • SAINT-VALÉRIEN • SÉRIGNÉ • VELLUIRE • VOUVANT



Le mot du PRÉSIDENT

Chers habitants du Pays de Fontenay-Vendée,

Suite à la fusion du 1^{er} janvier 2017, entre le Pays de L'Herminault et le Pays de Fontenay-le-Comte, notre toute jeune Communauté de communes souffle sa première bougie. Une année durant laquelle notre équipe a continué son action, démarré de nouvelles opérations et a rédigé sa feuille de route pour les prochaines années.

En effet, en 2017, de grands chantiers se sont poursuivis ou ont démarré telle que la construction d'une Maison de Santé à Fontenay-le-Comte. Les partenariats se sont développés et la Communauté de communes s'est engagée dans des Contrats de territoire avec le Département, la Région et l'Etat pour contribuer au financement de projets prioritaires.

Afin de déterminer les démarches à mettre

UN NOUVEL OUTIL DE PILOTAGE FINANCIER ET POLITIQUE

en œuvre, nous avons souhaité redéfinir, au début du second semestre 2017, le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Ce plan précise le montant des actions que nous avons retenues et leur programmation dans le temps. Elaboré dans un souci de bonne gestion, de transparence et de sincérité, le PPI permet à tous les habitants du Pays de Fontenay-Vendée d'avoir une vision globale sur les actions prévues sur les prochaines années.

Dans ce nouveau numéro de « l'Info », nous vous informons également sur les nouveautés concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif, la redevance incitative et le Centre Aquatique Océanide.

De plus, le développement économique restant l'un de nos axes prioritaires, nous

vous apportons également des précisions sur les actions en cours : la construction de la Maison de l'Economie, la réhabilitation des friches Seita et Plysolol à Fontenay-le-Comte et la qualité du réseau de téléphonie mobile.

Je terminerai mon propos en formulant le souhait de poursuivre notre chemin vers une nouvelle année évolutive, tout en exprimant des valeurs communes et la réussite des projets en cours et à venir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente nouvelle année 2018. Qu'elle soit pour vous et vos familles enthousiasmante et remplie de succès !

Michel **TAPON**

Président de la Communauté de communes
Pays de Fontenay-Vendée

Mes CONTACTS à la Communauté de communes



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

16 rue de l'Innovation - BP 20359
85206 FONTENAY-LE-COMTE Cédex
02 28 13 07 07
accueil@fontenayvendee.fr
www.fontenayvendee.fr



MAISON DE PAYS

16 rue de l'Innovation
85206 FONTENAY-LE-COMTE Cédex
02 28 13 07 25
contact@entreprendre-sudvendee.fr
www.entreprendre-sudvendee.fr

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Hôtel Gobin dit La Sénéchaussée
6 rue du Château Féodal
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 53 11 90
contactads@fontenayvendee.fr



OFFICE DE TOURISME

Place de Verdun
85200 FONTENAY-LE-COMTE
02 51 69 44 99
accueil@tourisme-sudvendee.fr
www.tourisme-sudvendee.com

CENTRE AQUATIQUE OCÉANIDE

Rue du Gaingalet
85200 Fontenay-le-Comte
02 51 00 05 21

Ouvert tous les jours toute l'année
oceanide@fontenayvendee.fr
www.tourisme-sudvendee.com

PISCINE LUDIQUÉ INTERCOMMUNALE

Le Jary, route de Pouillé
85570 L'Herminault
02 28 13 07 17

Ouvert du 1^{er} juillet au 31 août
(fermé le lundi)

02 51 87 60 65 (aux heures d'ouverture)

ACCUEILS DE LOISIRS

Renseignements et inscriptions :
jeunesse@fontenayvendee.fr
06 45 73 66 87 - 06 84 38 52 00

Accueils ouverts les mercredis
et pendant les vacances scolaires :

- LES COQUELICOTS À MOUZEUIL-ST-MARTIN
Rue du Stade..... 02 51 27 74 61
- L'ELAN À L'HERMENAULT
11 rue du Petit village 02 51 52 02 18

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

accueil@ciasfontenay.fr

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale
gère 2 EHPAD sur le territoire :

- EHPAD de PISSOTTE
35 route de Sérigné
85200 Pissotte
02 51 69 03 89
- EHPAD de VOUVANT
1 route de Fontenay
85120 Vouvant
02 51 00 85 85

STRATÉGIE FINANCIÈRE

ADOPTION D'UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT



La Maison de santé : une action prioritaire dont la construction a démarré à l'automne 2017 au cœur des Moulins Liot, à Fontenay-le-Comte

- Fin des chantiers de construction d'une Maison de l'Economie et d'une Maison de Santé
- continuation des actions de réhabilitation des friches Seita et Plysorol à Fontenay-le-Comte
- réhabilitation de la Salle omnisports Bel-Air à Fontenay-le-Comte
- participation au déploiement du Très haut débit...

Les élus communautaires ont défini des actions prioritaires pour le développement du territoire et inscrits leur financement pour les années à venir.



Friche Seita en cours de démolition

En effet, suite à la fusion de janvier 2017, la nouvelle équipe communautaire a souhaité redéfinir un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la période. Adopté par les membres du Conseil communautaire à l'automne 2017,

cet outil de pilotage financier et politique a permis de dresser une liste de tous les projets programmés par la Communauté de communes.

Un important travail de recensement des besoins a d'abord été effectué par l'ensemble des services.

Les investissements nécessaires pour moderniser ou rénover le territoire ont été analysés, estimés et programmés dans le temps : entretien et modernisation du patrimoine, poursuite d'opérations déjà lancées, subventions, opérations nouvelles.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement permet ainsi d'avoir une vision globale sur les actions prévues pour les prochaines années et pourra être réajusté au fil du mandat.

ZOOM SUR...

PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT Financements de projets communaux et intercommunaux

Face aux bouleversements institutionnels provoqués par la loi NOTRe et à la baisse des dotations de l'Etat, le Département de la Vendée a voté la mise en place de **contrats VENDÉE TERRITOIRES**. Signés entre le Département et chaque intercommunalité, les contrats ont **pour objectifs d'accompagner les projets structurants des collectivités**.

Le Contrat signé entre le Département de la Vendée et le Pays de Fontenay-Vendée **pour la période 2017 > 2020** a été élaboré à partir d'un diagnostic du territoire. Celui-ci a permis de mobiliser

une enveloppe de 3 415 310 € qui contribuera à la mise en œuvre de 40 opérations sur l'ensemble du territoire :

- construction ou aménagement de bâtiments scolaires,
- aménagement de centres-bourgs,
- équipements culturels et sportifs,
- voirie communale, étude habitat, bibliothèque,
- rénovation énergétique de bâtiments...



L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



DES ATOUTS INDÉNIABLES

Notre territoire est une destination nature, sportive, culturelle et patrimoniale qui bénéficie d'atouts indéniables sur lesquels nous devons miser :

- Un patrimoine architectural et culturel exceptionnel et reconnu par de multiples labels : *Ville d'Art et d'Histoire, Petite Cité de caractère, Plus beaux villages de France...*
- Des espaces naturels préservés avec le massif forestier de Mervent-Vouvant et le Marais Poitevin.
- Une offre touristique variée et de qualité.
- Une situation géographique privilégiée près de sites touristiques majeurs : le Puy du Fou, le littoral sud-vendéen, le Parc Naturel du Marais Poitevin.

NOS OBJECTIFS

- Renforcer l'attractivité du territoire et donner **une image valorisante du Pays de Fontenay-Vendée**, tant pour les clientèles touristiques que pour les habitants qui en sont les premiers ambassadeurs !
- Le tourisme au Pays de Fontenay-Vendée est un levier incontournable du développement local qui permet de consolider ou de **créer des emplois directs ou indirects** et de développer son attractivité pour l'implantation d'entreprises (= porteurs de projet et investisseurs).

50 MESURES

C'est pourquoi, les élus communautaires ont souhaité travailler à une nouvelle feuille de route pour la période 2017 > 2021 en déclinant notamment **un programme d'actions sur 5 ans** divisé en 4 axes stratégiques, 16 actions et 50 mesures :

1. Optimisation de l'organisation touristique
2. Développement de l'offre touristique



3. Mise en marché du territoire : promouvoir et commercialiser l'offre touristique
4. Renforcement de l'observation de l'activité touristique

EXEMPLES D'ACTIONS

- Capitaliser sur le potentiel du territoire en matière d'offre autour de l'itinérance pédestre cyclo et équestre.
- Valoriser les espaces naturels remarquables : Massif forestier et Marais poitevin.
- Développer l'attractivité du patrimoine culturel et architectural d'exception.
- Accompagner l'émergence d'événementiels pour générer des retombées économiques sur le territoire.
- Positionner l'Office de tourisme, en tant qu'acteur majeur de la commercialisation de l'offre touristique locale : billetteries, boutique, Packs Journée et Séjours.
- Mettre en place des partenariats avec les territoires voisins pour développer des marchés de proximité.

PLUSIEURS CONDITIONS

- La mobilisation de tous les partenaires qui concourent à renforcer l'attractivité de la destination : communes, socioprofessionnels, services de la Communauté de communes...
- L'ouverture vers les territoires voisins.
- La connaissance et la prise en compte des besoins du client.

Dossier complet à télécharger sur :
www.fontenayvendee.fr
www.tourisme-sudvendee.fr

ZOOM SUR...

MAISON DE L'ÉCONOMIE, LA CONSTRUCTION CONTINUE

Attenant au siège de la Communauté de communes à Fontenay-le-Comte, le futur bâtiment de la Maison de l'Économie, actuellement en cours de construction, sera ouvert dès l'été prochain.

Ce guichet unique réunira dans un même lieu :

- Le service économique unifié Entreprendre en Sud-Vendée
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vendée
- La Chambre d'Agriculture de la Vendée
- Initiative Vendée Sud
- Sud Vendée Tourisme
- Le Syndicat Mixte Fontenay Sud Vendée Développement
- Le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes



UN ESPACE DE COWORKING

La Maison de l'Économie proposera un espace de coworking de 21 m², qui sera non seulement un espace de travail partagé dans un cadre agréable pour des travailleurs nomades, des indépendants ou des salariés sans bureau fixe, mais aussi un lieu encourageant le travail en réseau, l'échange et l'ouverture.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Retrouvez toute l'actualité économique sur :
www.entreprendre-sudvendee.fr

À L'ÉCOUTE DES ENTREPRENEURS

LE SERVICE ÉCONOMIQUE de la Communauté de communes rencontre au quotidien les chefs d'entreprises. Au cours de ces entretiens, divers sujets ressortent, tels que :

- Demandes de construction ou extension de locaux d'activités.
- Recherche de financement ou d'accompagnement technique pour le développement de nouveaux produits ou services...
- Problèmes de recrutement et/ou de formation des salariés...

LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE

Le Service Économique est en lien permanent avec les professionnels publics de l'emploi : *Pôle Emploi, Maison de l'Emploi et du Développement économique, Conseil Régional...*

→ Ensemble, ils proposent des solutions personnalisées suivant la demande de l'entreprise.

FRICHES SEITA ET PLYSOROL



La déconstruction du site Seita touche à sa fin et celle de Plysorol va démarrer en janvier pour une durée d'environ 4 mois.

En parallèle de ces opérations de remise en état des terrains, la Communauté de communes travaille à leur futur aménagement.

Un maître d'œuvre a été désigné pour préparer les procédures et esquisses.

Les terrains seront destinés à l'artisanat et à la petite industrie.

Les travaux d'aménagement, en vue de la commercialisation des terrains, seront réalisés en 2019.

U LOG FONTENAY-LE-COMTE RECRUTE

U Log, société logistique de la Coopérative U, a repris depuis le 1^{er} janvier 2018, l'exploitation de son entrepôt "frais" de Fontenay-le-Comte et va ainsi créer 100 nouveaux CDI.

L'entrepôt de Fontenay-le-Comte, qui veut devenir une référence sur le traitement des métiers du frais, souhaite développer son activité de 23 à 28 millions de colis en élargissant sa zone de livraison à plus de 120 Magasins U.

U LOG VA DONC INVESTIR dans l'innovation technologique avec la robotisation, pour gagner en productivité et réduire la pénibilité, et dans le management en recrutant 100 nouveaux CDI.

→ La mission des collaborateurs, qui seront en 2 x 8, sera de préparer les commandes des Magasins U en participant à l'ensemble des activités logistiques : réception, stockage, expédition.

→ Selon leurs habilitations, ils seront amenés à conduire des engins de manutention.



→ Vous pouvez envoyer CV + lettre de motivation à :
u_log_fontenay@systeme-u.fr

TÉLÉPHONIE MOBILE : AUGMENTER SA QUALITÉ

En 2016, la Communauté de communes a sollicité les Communes de son territoire afin de faire remonter les problèmes de réseaux de téléphonie mobile à l'État.

A ce stade, les Communes de Mervent et Saint-Cyr-des-Gâts ont été inscrites sur une liste prioritaire.

Les opérateurs Bouygues Télécom, pour la Commune de Mervent, et Free, pour la Commune de Saint-Cyr-des-Gâts, devront proposer une solution technique pour améliorer le réseau dans un délai de 36 mois maximum.

Si vous aussi vous rencontrez des problèmes de connexion mobile, n'hésitez pas à le signaler en téléchargeant l'application GIGALIS Pays de la Loire depuis votre smartphone.



EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE MOULIN BERTIN À FONTENAY-LE-COMTE

Le calendrier prévisionnel a été réactualisé

- Mars 2018
Dépôt du permis d'aménager
- Printemps 2019
Travaux d'extension
- 2^e trimestre 2020
Commercialisation des terrains

COLLECTE DES DÉCHETS

NOUVELLE TARIFICATION

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une nouvelle tarification s'applique pour la collecte des déchets. Les anciennes Taxe et Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sont désormais remplacées par la Redevance Incitative.

Ce nouveau mode de facturation est basé sur le nombre de présentation du bac noir des ordures ménagères à la collecte ou de dépôts en conteneurs d'apport volontaire pour les ordures ménagères et le nombre d'accès en déchèteries.

Pour en savoir plus sur le prix de votre redevance, une calculatrice de simulation est disponible sur le site du Sycodem :

www.sycodem.fr (en haut à droite) > rubrique *Votre redevance : la tarification*

LA REDEVANCE INCITATIVE A UN DOUBLE OBJECTIF



→ Faire en sorte que chacun soit encore plus **acteur de sa facture "déchets"**.

→ Favoriser de **nouveaux gestes** permettant de réduire la production de déchets.

LES ÉTAPES DE FACTURATION

- **JANVIER 2018** : facture de l'abonnement pour les 6 premiers mois (part fixe)
- **JUILLET 2018** : facture de l'abonnement pour les 6 derniers mois (part fixe) + consommation éventuelle au-delà de la part fixe des 6 premiers mois (part variable).

Chaque année, la grille tarifaire sera révisée, sur proposition du Sycodem, pour assurer une tarification au plus près des usages constatés sur le territoire.



DES QUESTIONS ?

Contactez le SYCODEM au 02 51 50 75 35
ou trouvez les réponses sur le site :
www.sycodem.fr

UNE RÉCLAMATION SUR VOTRE FACTURE ?

Écrivez-nous à :
redevance@sycodem.fr



DROIT D'EXPRESSION du Groupe Minoritaire

Maison de l'économie : pilotage à vue

Engagée sous le mandat précédent, la Maison de l'économie devait se concrétiser en cœur de ville. Un autre choix a été fait, dommage pour la dynamique du centre-ville de Fontenay. De plus, elle prend un espace disponible pour une implantation d'entreprise.

Ce projet annoncé dans un premier temps à 1,540M €, a très vite augmenté pour atteindre 2,4M € et, récemment 2,8M € ! Doubler le montant initial d'un projet sans le modifier n'est pas acceptable.

Les travaux ont commencé, mais les bureaux des partenaires ne sont pas attribués, certains n'ayant pas encore donné leur accord définitif et les loyers ne sont pas déterminés, les besoins informatiques commencent juste à être évoqués,... tout cela signifie que toutes les garanties n'ont pas été appréhendées et les besoins sérieusement identifiés.

Et l'incroyable arrive. Lors du dernier Conseil communautaire, la majorité a décidé d'avoir recours à un cabinet d'études, pour effectuer un diagnostic des enjeux de la Maison de l'économie et déterminer la gouvernance ! Autrement dit, on construit, et après on se pose la question de savoir ce qu'on va faire et comment. Ce dossier illustre la façon dont est gérée notre Communauté.

Finances : une dérive inquiétante

Le plan pluri-annuel d'investissement montre que les finances de la Communauté de communes sont tendues : baisse importante de l'autofinancement, endettement en forte augmentation. Si on veut éviter l'intervention des services de l'État ou de la Chambre Régionale des Comptes, il faudra faire des économies de fonctionnement et maîtriser l'investissement.

Cette situation est aussi la conséquence de l'achat de plusieurs bâtiments à la Ville (Sénéchaussée...) qui ne sont pas productifs de richesse, alors qu'une solution de bail emphytéotique aurait été plus judicieuse. Elle aurait surtout permis d'investir dans l'économie qui est la première raison d'être de la Communauté de communes. >>>

*Hugues Fourage, Laurent Dupas, Didier Herbé, Bernard Guérin,
Jean-Paul Macorps, Christelle Roussillon, Isabelle Willemot*

ÉDUCATION ROUTIÈRE

TOUS ACTEURS DE LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS !



L'éducation à la sécurité routière est obligatoire à l'école, depuis plus de 60 ans.

La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée s'investit pour la protection de nos enfants grâce aux interventions tout au long de l'année, de **Cédric DESCHAMPS** et **Matthieu BOUSSAU**, Éducateurs Prévention Routière à la Communauté de communes. Leur mission consiste à élaborer et mettre en place des situations théoriques et pratiques pour permettre aux enfants scolarisés d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires à un déplacement sécurisé en tant que piéton, cycliste et cyclomotoriste.

« Témoignages de Cédric et Matthieu sur leurs interventions au quotidien auprès des enfants des écoles, ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), collèges et Instituts Médico-Educatifs (IME) :

- « Au quotidien, et pendant plusieurs années, nous rencontrons les enfants que nous voyons grandir et qui ont à cœur d'appliquer tout ce qu'ils ont appris avec nous, avec les enseignants, les bénévoles et leur famille. L'arrivée au collège représente un changement dans leurs habitudes. Ils se déplacent librement, en groupe et les bonnes attitudes acquises à l'école s'altèrent. Il est à ce moment-là important de leur rappeler les règles de vigilances et bons gestes pour les déplacements à pied, à vélo, en 2 roues et en voiture. Nous avons besoin de vous tous pour cette nouvelle étape dans leur vie ! »
- « Nous intervenons régulièrement sur des cas concrets. Par exemple, cette année, nous avons installé un fauteuil-simulateur pour entraîner les enfants au port de la ceinture et nous constatons fréquemment qu'ils sont mal installés : ils laissent la ceinture par-dessus la tête, elle n'est pas bouclée au bon endroit... »
- « Depuis la rentrée scolaire, nous réalisons des sorties en milieu réel ; c'est une chance de pouvoir organiser ces séances pratiques afin d'appliquer "pour de vrai" les consignes de sécurité, et d'échanger de surcroît, avec le corps enseignant et les parents bénévoles qui nous accompagnent. »



ECONOMIE D'ÉNERGIE

DES CONSEILS GRATUITS ET DES AIDES FINANCIÈRES POUR VOS TRAVAUX

La Communauté de communes vous accompagne dans la rénovation énergétique de votre logement et vous propose des permanences gratuites pour vous aider financièrement, vous conseiller dans la rénovation de votre bien et constituer le dossier de subvention.

RENSEIGNEMENTS

➤ Maison de Pays à Fontenay-le-Comte
16 rue de l'Innovation

➤ Permanences OPAH

(sans rendez-vous)

Tous les Mercredis : 9h30 - 12h30
02 51 44 95 00

➤ Permanences INFO ÉNERGIE

4^e mercredi de chaque mois
9h - 12h (sans rendez-vous)
13h30 - 17h30 (sur rendez-vous)
02 51 088 088



➤ Mairie de L'HERMENAULT
13 rue de la Gazellerie

➤ Permanences OPAH

(sans rendez-vous)

1^{er} et 3^e lundis de chaque mois
02 51 44 95 00



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

NOUVELLE ORGANISATION / NOUVEAUX TARIFS

L'année 2017 a été marquée par la fusion des deux Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) des ex-Communautés de communes du Pays de Fontenay-le-Comte et du Pays de L'Hermenault.

Après une année de fonctionnement, les élus du nouveau territoire ont décidé d'harmoniser les pratiques et de proposer un service unique avec la même organisation et des tarifs identiques applicables à l'ensemble du nouveau territoire.

L'Assainissement Non Collectif permet de collecter et de traiter les eaux usées avant de les rejeter vers le milieu naturel.

➤ Toutes les habitations non raccordées à un réseau public d'assainissement collectif doivent en être équipées.

LE NOUVEAU SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF PROPOSE :

- Des conseils aux usagers.
- Un accompagnement dans les projets de réhabilitation ou construction d'une habitation.
- Le contrôle des installations périodique : tous les 8 ans.
- Une étude sur les aides au financement des projets.

RENSEIGNEMENTS

Tarifs et informations disponibles sur :

www.fontenayvendee.fr

ou auprès de la Communauté de communes : 02 28 13 04 50



Centre aquatique OCÉANIDE

UNE OFFRE FAMILIALE ÉLARGIE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes applique de nouveaux tarifs plus attractifs et plus accessibles aux familles et aux plus jeunes !

Le Centre Aquatique Océanide est un lieu de loisirs et de détente où petits et grands peuvent profiter des joies de l'eau tout au long de l'année. Cette structure sportive et ludique permet de répondre aux besoins de chaque utilisateur, ainsi qu'aux familles, quels que soient le niveau de natation, les attentes ou les envies de bien-être.

Pour rendre la piscine accessible au plus grand nombre, et en particulier aux familles et aux jeunes, les élus communautaires ont souhaité envoyer un signal fort à la population de notre territoire, en proposant des conditions et des tarifs plus avantageux aux usagers.

DES TARIFS AVANTAGEUX POUR TOUTE LA FAMILLE

- **LA CARTE FAMILLE** pour les résidents de la Communauté de communes, d'un montant de 33 €, est désormais accessible à partir d'un enfant et sans condition de Quotient Familial. Cette offre permet à chaque membre de la famille, de bénéficier d'une réduction de 50% sur le tarif de l'entrée piscine.
- **LA CARTE 10 ENTRÉES** passe quant à elle de 40,50 € à 34 €.
- **LE TARIF ENFANT** s'applique désormais à tous les enfants de moins de 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2018.
- **NOUVEAU : L'ENTRÉE PROMOTIONNELLE À 2€ !** Ce tarif unique s'adresse à tous les usagers. Il sera appliqué lors d'actions conviviales et familiales organisées en cours d'année, et en relation avec certains événements particuliers.



CINÉMA LE RENAISSANCE à Fontenay-le-Comte



Equipement communautaire, le cinéma "Le Renaissance" est géré par la société CINÉODE.

Ce complexe de 3 salles, ouvert tous les jours, propose du cinéma pour tous :

- Les FILMS à l'affiche,
- Classé ART & ESSAI, chaque semaine la programmation est variée, allant du film d'auteur au divertissement tout public.
- Des SÉANCES RENCONTRES autour de thèmes divers sont régulièrement programmées en partenariat avec les associations locales.
- Diffusion de GRANDS OPÉRAS et BALLETS de la saison.

- Ciné-goûter pour les enfants lors de chaque vacances scolaires.
- Programmation des chefs d'œuvre du 7^e Art avec le Ciné-Club.
- Le Renaissance, c'est aussi le Festival du Film de Fontenay-le-Comte, qui se tiendra pour la 7^e année consécutive, du 19 au 25 Mars 2018. Plus d'infos sur : festivalfilmfontenay.com

→ Séances spéciales, horaires, newsletter, retrouvez toute l'actualité du cinéma sur : www.cineode.fr



BON À SAVOIR !



LIGNES AUTOCARS RÉGIONALES SUD-VENDEE 15, 16, 17

Rapides et nettement plus économiques que la voiture, ces 3 lignes autocars régionales relient respectivement Fontenay-le-Comte à La Roche-sur-Yon (via Luçon), Niort et La Rochelle.

DES AUTOCARS TOUT CONFORT ACCESSIBLES À TOUS À PRIX ATTRACTIFS !

Sur ces lignes régionales, les tarifications SNCF et régionales (abonnements Pratik, cartes Tiva et Fifti, Forfait Tribu...) s'appliquent.



Une vraie économie par rapport à la voiture, notamment pour les trajets domicile/travail grâce à l'abonnement PRATIK et à la prise en charge employeur de 50% !



Contact :

SOVETOURS / Kisio Services

0 970 82 13 92

Prix d'un appel local

www.sovetours.fr

www.destineo.fr